



Le mardi 9 avril, tous ensemble contre le projet de loi dit de «sécurisation de l'emploi» et pour nos revendications !

Le Premier ministre a présenté son projet de loi au Conseil des ministres qui reprend intégralement l'accord signé le 11 janvier 2013 par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC. Cet accord remet totalement en cause le Code du Travail.

- Possibilité de **baiss**er les salaires jusqu'au niveau du SMIC et d'allonger le temps de travail en cas de difficultés économiques dans l'entreprise si accord d'entreprise (licenciement en cas de refus)
- **Mobilité forcée** d'un site à l'autre sans limitation (licenciement en cas de refus)
- **Licenciements facilités** (contournement de la loi et de la justice prud'homale), réduction des délais de recours
- **Contrat à Durée Indéterminée Intermittent** étendu (on vous embauche en durée indéterminée mais on vous fait travailler quand on en a besoin, les périodes non travaillées ne donnant pas droit à l'allocation-chômage!

Et c'est cet accord marquant une régression sociale sans précédent que le gouvernement veut transcrire dans une loi.

Qui peut croire que si ce recul social historique prenait force de loi les fonctionnaires seraient épargnés ?

Dans la Fonction publique, les agents sont déjà confrontés aux coupes massives dans les dépenses publiques, à un pouvoir d'achat en berne et à des amputations continues dans l'emploi public. A cela s'ajoute la MAP (« modernisation de l'action publique ») qui prolonge la RGPP et le projet d'acte III de la décentralisation qui permettrait aux collectivités territoriales de déroger au Code du travail et au statut.

C'est la même logique que celle contenue dans l'accord du 11 janvier d'éclatement de nos droits et garanties.

Intervenir auprès des parlementaires pour qu'ils ne se comportent pas en scribes du MEDEF, agir et lutter tous ensemble pour le retrait de ce projet de loi :

c'est exprimer notre rejet des politiques d'austérité, c'est agir pour le renforcement des droits et garanties du statut général des fonctionnaires, l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes, la revalorisation de nos salaires et la reconnaissance de nos qualifications.

TOUS MOBILISES, TOUS A LA MANIFESTATION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

(en direction de l'Assemblée Nationale)

MARDI 9 AVRIL à 14H

Rdv Montparnasse (Place du 18 juin 1940).